

LICENCE PROFESSIONNELLE INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS 2004

CONTEXTE : Dans l'organisation LMD, la Licence professionnelle constitue la voie professionnelle du cursus L. Les premières promotions de Licence professionnelle ont vu le jour à la rentrée 2000.

MÉTHODOLOGIE : Pour la 2^{ème} année consécutive, une étude sur le devenir des diplômés de Licence professionnelle est pilotée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche¹.

Cette enquête porte sur les diplômés 2004. Ces derniers ont été interrogés sur leur **situation 30 mois après l'obtention du**

diplôme de Licence professionnelle.

Chaque université de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute Bretagne) a procédé à l'envoi des questionnaires en décembre 2006. Elles ont effectué des relances (postales et téléphoniques) et la saisie informatique des questionnaires. L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB) a ensuite analysé les données régionales de cette étude.

Au niveau national, 725 Licences professionnelles sont concernées, soit 17 235 diplômés et 8 994 répondants.

Pour la région Bretagne, 1 203 diplômés dans 42 spécialités de Licence professionnelle ont été interrogés. **697 ont répondu** à cette enquête, soit un **taux de réponse de 58%** (52 % sur le plan national).

Les résultats présentés dans ce document concernent uniquement la population répondante (697 diplômés).

¹ La 1^{ère} étude, également analysée par l'ORESB, concernait les diplômés 2003 de Licence professionnelle.

CARACTERISTIQUES DES DIPLÔMÉS

PROFIL DES DIPLÔMÉS

La population est composée de 53% de femmes et 47% d'hommes.

75% étaient âgés de moins de 24 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle.

Avant d'entrer dans cette formation, 64,9 % vivaient en Bretagne.

PARCOURS D'ÉTUDES ²

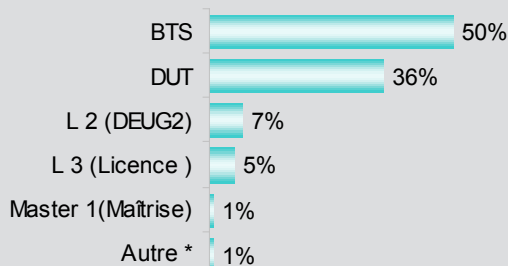
58% des diplômés possèdent un Bac Général (28% un Bac Scientifique). 38% sont titulaires d'un Bac Technologique.

39,5% ont eu leur Bac avec mention.

66% l'ont obtenu sans aucun retard.

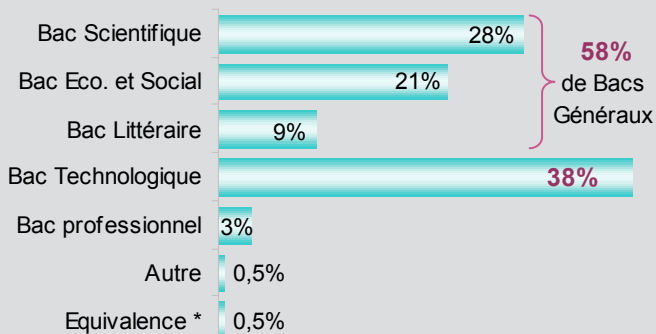
86% sont titulaires d'un diplôme Bac + 2 professionnalisant : **BTS (50%)** ou **DUT (36%)**.

Diplôme le + élevé à l'entrée en licence pro



* Licence professionnelle, CAPET, DNTS, DNAT, Brevet d'Etat d'éducateur sportif, école de journalisme

Série du Bac



* (ESEU, DAEU, Commission d'équivalence...)

71% des diplômés ont suivi la Licence professionnelle sous le régime de la formation initiale. 13% des diplômés ont opté pour la formation en alternance. 16% étaient inscrits au titre de la formation continue.

54% ont obtenu leur Licence professionnelle sans aucun retard, soit 3 ans après le baccalauréat. 28% ont eu besoin d'une année d'études supplémentaire.

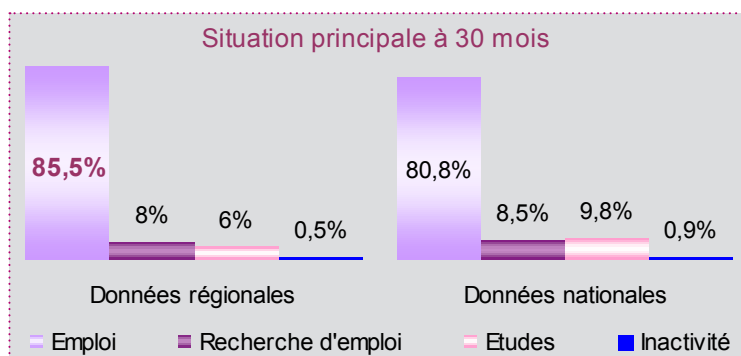
² Les données concernant le parcours d'études (à l'exception de celles concernant le régime d'inscription en Licence professionnelle) portent uniquement sur les diplômés inscrits en formation initiale.

DEVENIR DES DIPLOMÉS

85,5%

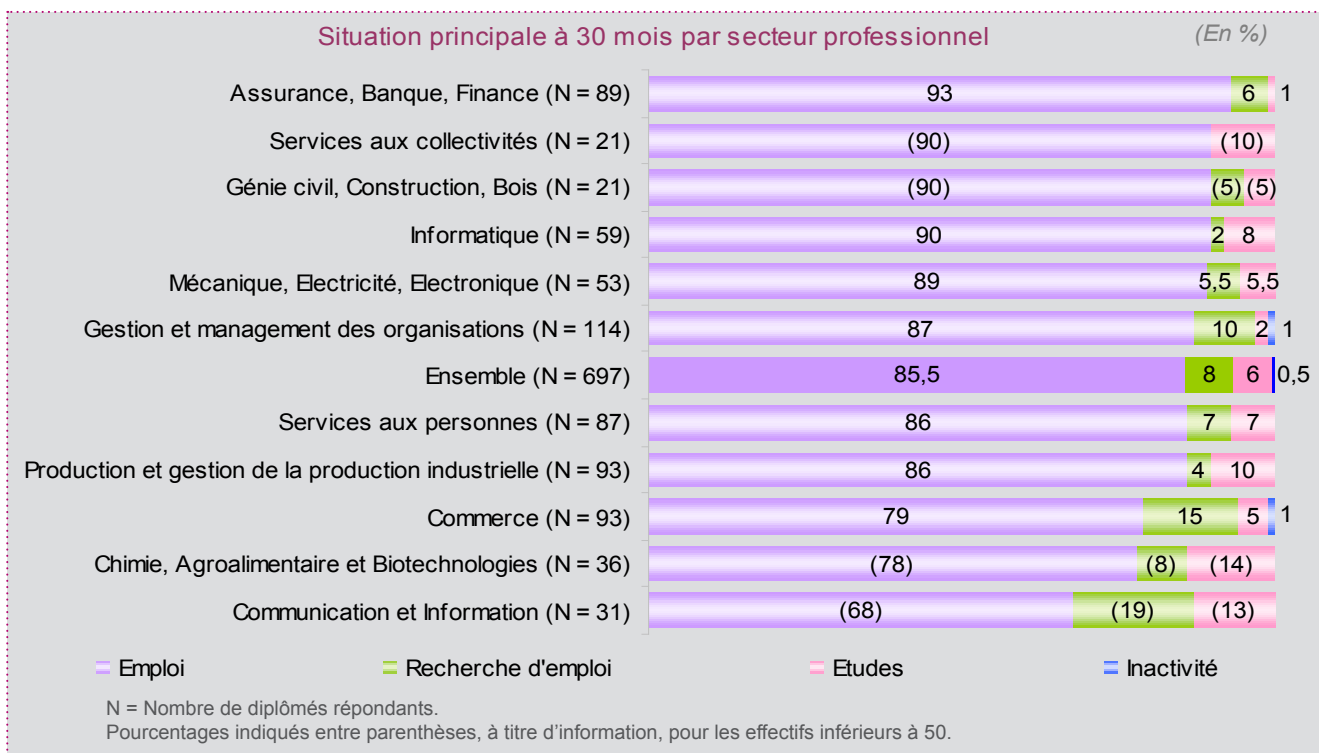
des diplômés sont **en emploi 30 mois après** l'obtention de la licence pro.

Ce taux est supérieur à la moyenne observée sur le plan national (80,8%).



Chez les individus n'ayant pas poursuivi d'étude après la Licence professionnelle (82,5% des répondants), la part des diplômés en emploi atteint 93,5%.

La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur a réalisé une classification en secteurs professionnels, afin de permettre une meilleure lisibilité de l'analyse. Les 42 Licences professionnelles bretonnes sont ainsi réparties en 11 secteurs professionnels.



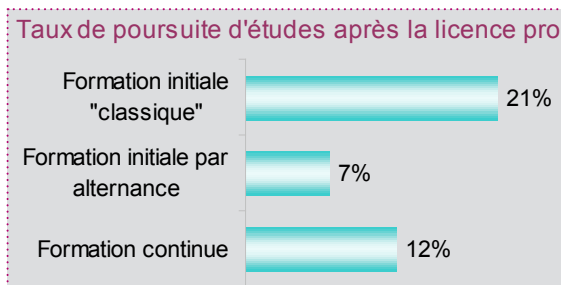
La situation à 30 mois diffère en fonction des secteurs professionnels.

Ainsi, dans le secteur « Banque, Assurance, Finance », 93% des diplômés exercent un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle. En revanche, dans le secteur « Commerce », la proportion des diplômés en emploi (79%) est inférieure à la moyenne régionale (85,5%).

Dans le secteur « Production et gestion de la production industrielle », la part des diplômés en poursuite d'études s'élève à 10%.

17,5% des diplômés ont poursuivi des études après l'obtention de la Licence professionnelle (contre 26,7% sur le plan national).

Chez les diplômés issus de la formation initiale, le taux de poursuite d'études s'élève à 21%. Il est seulement de 7% pour ceux inscrits en alternance.



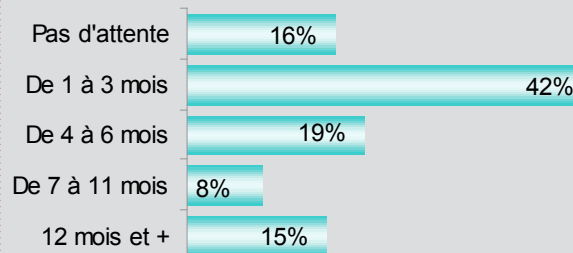
SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS EN EMPLOI

L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

58% des diplômés ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois.

Les contacts établis pendant la Licence professionnelle (stage, contrat de qualification...) et l'envoi de candidatures spontanées sont les principaux moyens d'accéder au 1^{er} emploi.

Temps de latence du 1^{er} emploi *



* Pour ceux occupant toujours leur 1^{er} emploi et n'ayant pas poursuivi d'études

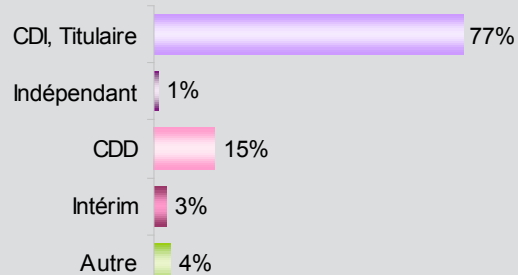
L'EMPLOI EXERCÉ 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Au moment de l'enquête, 48% des diplômés occupent toujours leur 1^{er} emploi. 29% exercent leur 2^{ème} emploi.

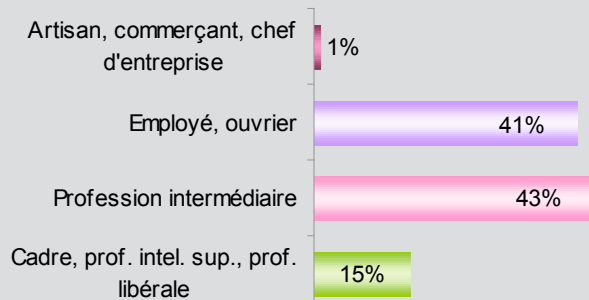
78% occupent un emploi « stable » (CDI, Titulaire de la fonction publique ou indépendant). La part des emplois en CDD atteint 15%.

95% des diplômés travaillent à temps complet.

Contrat de travail



Catégories socioprofessionnelles



43% des diplômés appartiennent à la CSP « professions intermédiaires ». 41% sont « employés, ouvriers ».

15% accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

30 mois après l'obtention du diplôme, les diplômés à temps plein perçoivent un salaire net mensuel médian de 1310 € (soit 17196 € annuel, primes comprises).

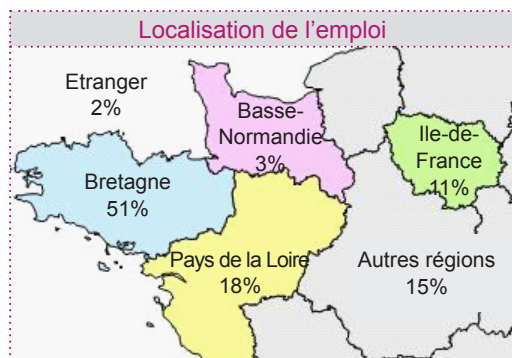
Le salaire net mensuel médian s'élève à 1500 € pour les diplômés travaillant en Ile-de-France. Il est de 1290 € pour ceux exerçant en Bretagne.

On observe une différence de 150 € entre le salaire médian des hommes (1400 €) et celui des femmes (1250 €).

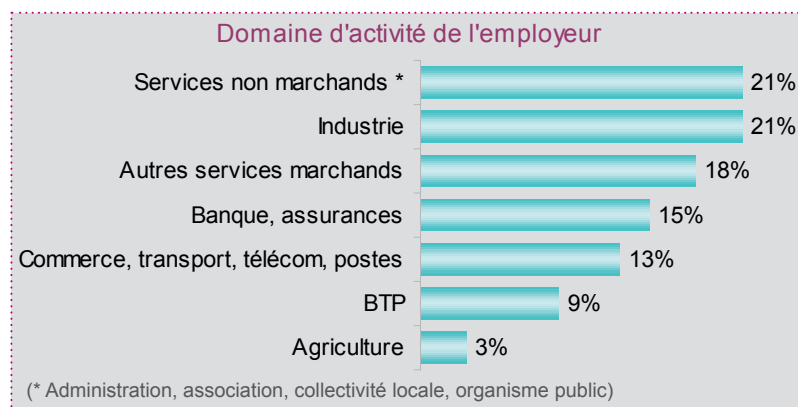
Salaire net mensuel (En %)



Localisation de l'emploi

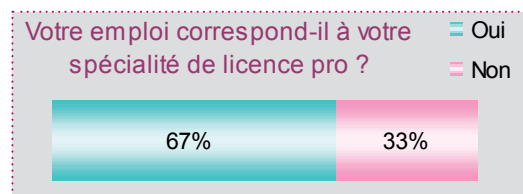


51% des diplômés travaillent en Bretagne. 18% exercent leur emploi dans les Pays de la Loire et 11% en région parisienne.



Les « Services non marchands » et l'« Industrie » emploient chacun 21% des diplômés.

1 diplômé sur 2 travaille dans une entreprise d'au moins 200 salariés. 39% exercent leur activité dans des structures de 500 salariés et plus.



2 diplômés sur 3 déclarent que l'emploi exercé correspond à leur spécialité de licence professionnelle.

83% des diplômés ne recherchent pas un nouvel emploi.

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RAPIDE POUR LES DIPLÔMÉS ISSUS DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

En effet, ce sont les diplômés qui ont accédé le plus rapidement à leur 1^{er} emploi : 86% l'ont trouvé en moins de 4 mois (51% pour les diplômés ceux inscrits en formation initiale « classique »).

49% travaillent toujours au sein de la structure où ils ont effectué leur contrat de qualification.

7 diplômés sur 10 occupent toujours leur 1^{er} emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle (contre 43% pour la formation initiale « classique »).

92% sont titulaires ou en CDI (ce taux est de 74% chez les diplômés issus de la formation initiale « classique »).

Leur salaire net mensuel médian est de 1400 € (contre 1300 € pour la formation initiale « classique »).

12% ne recherchent pas un nouvel emploi (28% pour ceux inscrits en formation initiale « classique »).

En revanche, 54% appartiennent à la CSP « employé, ouvrier » (40% pour ceux issus de la formation initiale « classique »).

CONCLUSION : 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, la part des diplômés en emploi (85,5%) est supérieure à la moyenne nationale (80,8%).

Au moment de l'enquête, 78% des diplômés occupent un emploi « stable ». 95% travaillent à temps plein. 43% exercent un emploi de « profession intermédiaire ».

Les diplômés issus de la formation en alternance sont ceux qui s'insèrent le plus rapidement.

Les inégalités entre les hommes et les femmes persistent. Ainsi, le salaire net mensuel médian des hommes reste supérieur à celui des femmes (+150 €).

Pour aller plus loin ...

➡ **Insertion professionnelle des diplômés de Licence professionnelle, promotion 2003-2004, ORESB, Mars 2008, 63 pages.**

www.ueb.eu/themes/Observatoire/ORESBS/

OBSERVATOIRE REGIONAL DES ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS EN BRETAGNE (ORESBS)

Localisation : Université Rennes 2 – Place du Recteur Henri Le Moal – CS 24307
35043 RENNES CEDEX

Responsable : Sylvie DAGORNE sylvie.dagorne@univ-rennes2.fr
Chargée d'études : Amélie GICQUEL amelie.gicquel@univ-rennes2.fr

Synthèse régionale réalisée par l'ORESBS

Questionnaires envoyés et saisis par chaque Université de Bretagne